

Des sous... mais pas pour nous !

Les nouveaux cadeaux du ministère pour les chef-fe-s

➔ Alors que les salaires des enseignant-e-s sont congelés depuis 5 ans et qu'ils ont même baissé avec la hausse des prélèvements ➔ alors que les réformes du ministère sont largement rejetées par les personnels ➔ ses choix sont très clairs : renforcer la hiérarchie en l'achetant à coup de primes au rendement et au mérite contre les revendications des personnels.

Ainsi les cadeaux aux chef-fe-s se multiplient.

En fin d'année dernière, les recteurs et les rectrices ont eu droit à une augmentation de 68 % de la part fixe de leur prime annuelle qui est ainsi passée de 15 200 € à 25 620 €.

En atteignant tous ses objectifs de 2015, un recteur ou une rectrice d'académie pourra donc toucher « une prime globale », en plus de son salaire, pouvant aller jusqu'à plus de 37.000 euros

Cette année, ce sont les DASEN et les IEN qui se voient attribuer de nouvelles primes dont les montants sont proportionnels aux pressions que subiront les personnels sur le terrain.

Les IEN (inspecteurs-trice-s de l'Éducation nationale) vont bénéficier d'une revalorisation indiciaire avec la création d'un nouvel échelon à la fin de la hors-classe. Cela correspond à environ 4 500 euros bruts et c'est 11 fois plus que l'ISAE !

Les DASEN et les DASEN adjoint-e-s se voient accorder une indemnité principale mensuelle et un complément annuel versé en fonction de « la manière de servir » dont les plafonds annuels vont de 30 à 50 000 euros soit l'équivalent de plus de deux ans de salaires d'un-e enseignant-e en milieu de carrière.

Et pendant ce temps-là sur le terrain, les conditions de travail des personnels se dégradent, les moyens ne cessent de baisser, à mesure que les injonctions hiérarchiques se multiplient pour imposer au forceps les réformes ministérielles, au service de la politique d'austérité gouvernementale.

Nous dénonçons l'attribution de ces primes « à la casse » qui ont pour objectif de sur-motiver les hauts-fonctionnaires à contraindre les personnels de terrain à mettre en application les contre-réformes qu'ils et elles contestent.

➔ **Contre la hiérarchie et le management, SUD éducation revendique des directions d'établissement collégiales.**

➔ **Contre les primes au mérite et à l'obéissance, SUD éducation revendique l'égalité des revenus et l'augmentation générale des salaires pour toutes et tous.**